

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2019

Salle polyvalente Michel Dinet - Place François Mitterrand

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : 22

Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Philippe BERTRAND-DRIRA, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Claire FLORENTIN-POIZOT, Jessica NATALINO, Elisabeth LETONDOR, Pierre BIYELA, Jean-Marc RENARD, Francine VERBRUGGHE, Corinne MARCHAL-TARNUS, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Sylvaine SCAGLIA

Conseillers absents - excusés : Marc BARRON

Procurations : Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX à Daniel THOMASSIN
Philippe ROLIN à Jean-Pierre ROUILLON
Marie-Claire D'AGOSTINO à Pierre BIYELA
Adrien BONNET à Bertrand KLING
Jean-Claude BOULY à Corinne MARCHAL-TARNUS
Jean-Yves SAUSEY à Salvatore LIVOLSI

Votants : 28

Secrétaire de séance : Daniel THOMASSIN

Date convocation : 6 décembre 2019

N°2019-059

Objet : Crédits alloués aux écoles pour les fournitures scolaires - budget 2020

Rubrique : 7.6.2

Rapporteur : Marie-José AMAH

Il est proposé au conseil municipal de retenir les montants suivants pour l'année 2020 :

- 993,37 € par école,
- 89,77 € par classe,
- 43,24 € par enfant,
- 473,19 € pour la psychologue,
- 7,26 € par enfant des sections élémentaires pour l'entretien et le renouvellement des manuels scolaires des écoles élémentaires,
- 7,26 € par enfant des écoles maternelles pour le renouvellement des jeux et matériels éducatifs des écoles maternelles.

Les crédits correspondants seront prévus au Budget Primitif 2020, article 6574 (subvention de fonctionnement).

Vu l'avis favorable de la Commission Temps de l'enfant du 28 novembre 2019,

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

Approuve ces propositions.



Le Maire,

Bertrand KLING